

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Moulins, le 13/10/2020

COVID 19 : L'Allier passe du niveau de vulnérabilité modéré à élevé

Le 11 octobre, Santé publique France a classé le département de l'Allier en niveau de vulnérabilité élevé par rapport à l'épidémie. Ce classement comporte trois niveaux de vulnérabilité : limité, modéré et élevé.

Ce changement est dû notamment à l'augmentation du taux d'incidence qui est de 72,7 pour 100 000 habitants, pour la semaine glissante du 3 au 9 octobre, dépassant ainsi le seuil placé à 50 pour 100 000 habitants. Le taux de positivité dans le département pour la même période est de 6,1% (le seuil d'alerte est fixé à 5%).

Ce classement est différent de celui présenté par le gouvernement qui définit le niveau de circulation du virus sur le territoire en différentes zones (zone verte, zone d'alerte, zone d'alerte renforcée, zone d'alerte maximale) et pour lequel d'autres indicateurs de surveillance de l'épidémie sont pris en compte (part de patients covid dans les réanimations, taux d'incidence pour les personnes de + de 65 ans, etc.).

Les établissements de santé du département accueillent actuellement 33 personnes hospitalisées pour covid, dont 2 personnes en réanimation/soins intensifs.

Plus que jamais, il est rappelé à tous la nécessité absolue de respecter les gestes barrières : distanciation physique, lavage des mains, port du masque. Il est également recommandé autant que possible de limiter les rassemblements empêchant le respect de ces gestes essentiels.

A l'approche des vacances de la Toussaint, une vigilance particulière doit être portée dans la sphère familiale au sein de laquelle il ne faut pas relâcher les efforts pour ne pas infecter les personnes à risque face au virus.

De même, une vigilance particulière doit être maintenue dans le cadre des visites des proches en Ehpad, et aussi en établissements de santé, avec un respect strict des gestes barrières pour ne pas risquer d'infecter les résidents et patients qui sont fragiles face au coronavirus.

Rappel de la signification des différents taux

Taux d'incidence : nombre de nouveaux cas de coronavirus pour 100 000 habitants diagnostiqués par test PCR survenus sur une semaine glissante. Le taux d'incidence qui mesure le nombre de nou-

Contact presse
Bureau de la
communication interministérielle



**PRÉFET
DE L'ALLIER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

veaux cas pour 100 000 habitants par semaine, et est un reflet de l'intensité de la circulation du virus sur un territoire donné.

Taux de positivité : *part des nouveaux cas de coronavirus diagnostiqués par test PCR sur le nombre total de tests effectués dans le département sur une semaine glissante en pourcentage.*

**Contact presse
Bureau de la
communication interministérielle**

Tél : 04 70 48 33 10 ou 04 70 48 30 36
Mél : pref-communication@allier.gouv.fr
www.allier.gouv.fr
@Prefet03

2 rue Michel de l'Hospital
03000 MOULINS